

# ACTES ADOPTÉS PAR DES INSTANCES CRÉÉES PAR DES ACCORDS INTERNATIONAUX

## DÉCISION N° 1/2017

du 16 juin 2017

**du comité mixte institué par l'accord de reconnaissance mutuelle entre la Communauté européenne et le Canada relative à l'inclusion d'organismes d'évaluation de la conformité dans l'annexe sectorielle sur les équipements terminaux de télécommunications, les matériels de traitement de l'information et les émetteurs radio [2017/1179]**

LE COMITÉ MIXTE,

vu l'accord de reconnaissance mutuelle entre la Communauté européenne et le Canada, et notamment ses articles VII et XI;

considérant qu'il incombe au comité mixte de décider de l'inclusion d'un ou de plusieurs organismes d'évaluation de la conformité dans une annexe sectorielle,

DÉCIDE:

1. Les organismes d'évaluation de la conformité figurant à l'annexe A sont ajoutés à la liste des organismes d'évaluation de la conformité figurant à l'annexe 4 de l'annexe sectorielle sur les équipements terminaux de télécommunications, les matériels de traitement de l'information et les émetteurs radio.
2. Les compétences spécifiques des organismes d'évaluation de la conformité mentionnés à l'annexe A, du point de vue des produits et des procédures d'évaluation de la conformité, sont convenues entre les parties, qui se chargeront de leur mise à jour.

La présente décision, établie en double exemplaire, est signée par les représentants du comité mixte autorisés à agir au nom des parties aux fins de la modification des annexes de l'annexe sectorielle de l'accord sur les équipements terminaux de télécommunications, les matériels de traitement de l'information et les émetteurs radio. Elle prend effet à la date de la dernière signature.

Signé à Ottawa, le 30 mai 2017

Claude BEAUDOIN  
*Au nom du Canada*

Signé à Bruxelles, le 16 juin 2017

Ignacio IRUARRIZAGA  
*Au nom de l'Union européenne*

---

## ANNEXE A

**Organismes d'évaluation de la conformité de l'Union européenne ajoutés à la liste des organismes d'évaluation de la conformité figurant à l'annexe 4 de l'annexe sectorielle sur les équipements terminaux de télécommunications, les matériels de traitement de l'information et les émetteurs radio**

Element Materials Technology Warwick Ltd  
Rothwell Road  
Warwick  
CV34 5JX  
ROYAUME-UNI

AT4 Wireless S.A.U <sup>(1)</sup>.  
Parque Tecnológico de Andalucía  
C/Severo Ochoa 2 y 6  
29590 Málaga  
ESPAGNE

<sup>(1)</sup> Le 3 avril 2017, AT4 wireless SAU a changé de dénomination pour devenir DEKRA Testing & Certification SAU.